



BAC+5  
NIVEAU 7

MASTER

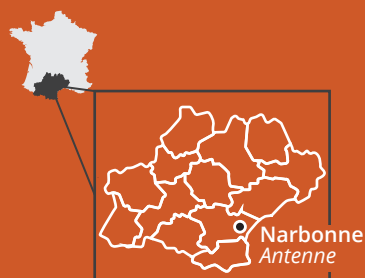
## Droit de l'environnement et de l'urbanisme

PARCOURS DROIT DE L'URBANISME ET DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Formation accessible en :

☒ Formation initiale ☒ Formation en alternance ☒ Formation continue

### LOCALISATION



### RECRUTEMENT

#### NIVEAU

Être titulaire d'un diplôme BAC + 3 ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Possibilité de Validation des acquis (VAE).

#### MODALITÉS D'ADMISSION

**Master 1** : candidatures via la plateforme nationale MONMASTER

<https://monmaster.gouv.fr>

**Master 2** : candidatures via l'application eCandidat :

<https://candidatures.univ-perp.fr>

### OBJECTIFS

Le master vise à former des généralistes dans un domaine de spécialité. Les enseignements, conçus avec les nombreux professionnels intervenant dans la formation, sont des enseignements de spécialité avec une vision transversale (environnement, urbanisme, immobilier). De plus, les 44 semaines de stage donnent une forte dimension pratique qui assure un recrutement rapide après l'obtention du diplôme.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION



La singularité du master Droit de l'environnement et de l'urbanisme est d'abord d'assurer une professionnalisation forte avec exclusivement des enseignements de spécialité dès le master 1. Il s'agit ensuite d'une formation transversale permettant d'approfondir l'ensemble de l'environnement juridique des opérations d'aménagement du territoire. Enfin, le master est conçu avec les professionnels (et constitue une formation de référence pour la Fédération nationale de l'Immobilier, FNAIM, et son École supérieure de l'immobilier, ESI), en visant une dimension pratique renforcée par l'équivalent d'une année de pratique professionnelle (stage) sur les deux années de formation. Ce choix de professionnalisation explique la très bonne insertion des diplômés dans le monde du travail, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

### COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé disposera des compétences suivantes :

- **Maîtrise des instruments** de protection de l'environnement et de gestion des risques
- **Maîtrise du cadre juridique** et des politiques publiques d'aménagement du territoire
- **Élaboration et contrôle des instruments** de planification territoriale environnementale et urbanistique
- **Maîtrise et contrôle des instruments** d'urbanisme réglementaire et opérationnel
- **Maîtrise du cadre financier et juridique** des opérations foncières et de construction

# PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet  
de la formation

Fiche RNCP  
N°38165



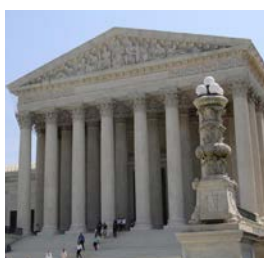
## ANNÉE 1

| SEMESTRE 1                                                         | SEMESTRE 2                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Droit de l'environnement                                           | Responsabilité des constructeurs                                                |
| Droit général de l'urbanisme                                       | Droit de l'urbanisme opérationnel                                               |
| Droit et gestion des risques                                       | Maîtrise d'ouvrage public et commande publique                                  |
| Aménagement du territoire, politique de la ville et habitat social | Droit spécial de l'environnement                                                |
| Droit de l'eau                                                     | Droit du littoral et de la montagne                                             |
| Compétences numériques                                             | Fiscalité environnementale et participations d'urbanisme                        |
| Cadre juridique des travaux publics                                | Langues                                                                         |
| Contrats de construction                                           | Conférences socio-professionnelles et séminaires de méthodologie                |
|                                                                    | Conduite d'un projet immobilier : évaluation économique, gestion des opérations |

## ANNÉE 2

| SEMESTRE 3                                                          | SEMESTRE 4                                             |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Techniques de construction et expertises techniques                 | Droit pénal de l'urbanisme et de l'environnement       |
| Droit des transports publics                                        | Contentieux de l'urbanisme                             |
| Droit des installations classées                                    | Contentieux foncier                                    |
| Législation spéciale de l'urbanisme                                 | Intercommunalité et développement urbain               |
| Droit du patrimoine culturel                                        | Opérations d'urbanisme durable                         |
| Droit des énergies renouvelables                                    | Pratique du droit de l'urbanisme et de l'environnement |
| Droit du développement durable (aspects internationaux et internes) | Langues                                                |
| Droit rural et forestier                                            | Encadrement direction étude recherche                  |
|                                                                     | Conférences socio-professionnelles                     |

## ORGANISATION DE LA FORMATION



**Durée** : deux ans

**Volume horaire** : 663 heures d'enseignement (324 en M1 et 339 en M2)

**Langue enseignée** : anglais ou espagnol

**Volume des enseignements en langue étrangère** : 24 heures

**Stages, stages à l'étranger** : stage obligatoire de 20 semaines en master 1, stage obligatoire de 24 semaines en master 2. Alternance (Paris)

**Nombre de crédits** : 120 ECTS

## ET APRÈS ?

- Accès aux professions de l'immobilier et de l'aménagement réglementées par une **carte professionnelle** basée sur un cursus juridique
- **Expertise juridique** (montages juridiques de l'intervention publique ou privée, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...)
- **Spécialisation en pré-contentieux et contentieux** de l'environnement et de l'urbanisme dans les institutions de droit public et du droit privé, en cabinet, étude ou auprès des tribunaux et cours
- **Conduite de projets environnementaux**, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, de promotion immobilière, avec les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs
- **Ingénierie administrative** (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...)

## LES PLUS

- Professionnalisation par le choix entre formation initiale avec un an de stage à Narbonne, ou formation en alternance (ESI) à Paris
- Partenariat avec des acteurs professionnels et institutionnels
- Réseau d'anciens et association étudiante
- Campus de taille humaine
- Ouverture à la recherche (journée d'étude, colloque) par les enseignants-chercheurs et possibilité de poursuite en thèse
- Bonne insertion professionnelle à courte échéance

## INFOS PRATIQUES

### CONTACT PÉDAGOGIQUE

Frédéric BOUIN

[frederic.bouin@univ-perp.fr](mailto:frederic.bouin@univ-perp.fr)

### CONTACTS ADMINISTRATIFS

Bénédicte BESSON ou  
Valérie MEYNARD

*Secrétariat Environnement/  
Urbanisme/Immobilier*

Tél : +33 (0)4 68 90 11 28

[dep-envurba@univ-perp.fr](mailto:dep-envurba@univ-perp.fr)

Sophie DEBRÉSIE

*Scolarité ESI Paris*

Tél. : +33 (0)1 71 06 30 22

[esi-scolarite@fnaim.fr](mailto:esi-scolarite@fnaim.fr)

### ANTENNE DE NARBONNE

avenue Pierre-de-Coubertin  
11100 Narbonne

### CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

[sfc@univ-perp.fr](mailto:sfc@univ-perp.fr)



**Université Perpignan  
Via Domitia**

52 avenue Paul-Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
33 (0)4 68 66 20 00

[www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr)